

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

MO83

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHALIJI BOUAFRA

Date de naissance :

27/08/1969

Adresse :

Tél. : 066106228 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BELLAHCEN Med. Tourist.
Dermatologue - Vénérologue

1, Boulevard Med. V

69 62 00 - OUJDA

CHA LOI, branche

Age :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Date de consultation :

15 MAI 2023

Nom et prénom du malade :

Nature de la maladie :

dermatite claire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at: médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Oujda

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11-5 MAI 2023		5	200 Dhs	INP : 081018143
11-5 MAI 2023		5	100 Dhs	PHARMACIE CENTRALE Dr. Taoufik BOUMLAGHIM 55, Bd Alal Ben Abdellah rèf. INP : 05 36 74 56 00 - OUJDA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie CENTRALE Dr. Taoufik BOUMLAGHIM 55, Bd Alal Ben Abdellah rèf. INP : 05 36 74 56 00 - OUJDA	15-05-2023	156 Dhs
		5

ANALYSES - RADIGRAPHIES

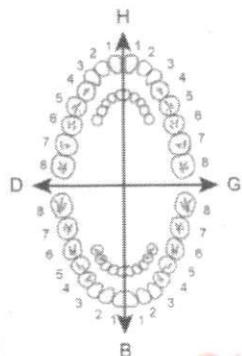
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

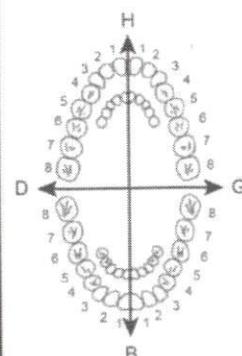
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Cabinet de Dermatologie - Esthétique - Lazer

Dr. Med Toufik BELLAHCENE

Lauréat de la Faculté
de Médecine de Strasbourg - France

SPECIALISTE

Maladies de la peau, du Cuir chevelu,
des ongles, Maladies sexuellement
Transmissibles et allergique

LASER - ESTHETIQUE

Expert assermenté près des tribunaux



الدكتور محمد توفيق بالحسن

خريج كلية الطب بستراسبروك فرنسا

إختصاصي

في أمراض الجلد والشعر والأظافر

ليزر - تجميل

محلف لدى المحاكم

Consultations 9h - 14h
Par rendez-vous - بالموعد

Oujda le :

15 MAI 2023

Mme El AGLI bouchra

-

13450

1) folliculite cf

Le 1-9-2023

220

Codoliprene

156,70

1 à 3g de nulle

Ré. test(s)

Dr. BELLAHCENE Med. Toufik-
Dermatologue - Vénérologue
1, Boulevard Med V
→ 60 52 00 - OUJDA

Pharmacie CENTRALE
Dr. Toufik BOUCHLAGHMI
55, Bd. Allal Ben Abdellah
→ 26 71 28 00 - OUJDA



Codoliprane®

PARACETAMOL ET CODEINE

comprimé sécable

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Paracétamol.	400,00 mg
Phosphate de codeïne hémihydraté.	20,00 mg
(Quantité correspondant à codeïne base)	15,62 mg
Excipients : gélatine, acide stéarique, amidon de pomme de terre, povidone, pour un comprimé.	

FORME PHARMACEUTIQUE

Comprimé sécable - boîte de 16.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTALGIQUE CENTRAL ET PERIPHERIQUE (N.Système nerveux central)

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT

Traitement chez l'adulte des douleurs d'intensité modérée à intense, qui ne sont pas soulagées par l'aspirine ou le paracétamol utilisé seul.

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie connue au paracétamol ou à la codeïne
- maladie grave du foie,
- chez l'asthmatique,
- en cas d'insuffisance respiratoire,
- allaitement.

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS ETRE UTILISE, sauf avis contraire de votre médecin avec des médicaments contenant de la buprénorphine, de la nalbuphine ou de la pentazocine. EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

En cas de maladie chronique (au long cours) des bronches ou des poumons s'accompagnant d'expectoration, en cas de maladie du foie ou d'insuffisance rénale ainsi que chez les sujets âgés, un avis médical est indispensable. Ne pas utiliser ce médicament de façon prolongée en raison du risque de dépendance.

PRÉCAUTION D'EMPLOI

La prise de boissons alcoolisées ou d'autres médicaments contenant de la codeïne ou de la pentazocine peut entraîner des effets indésirables. Ne pas utiliser ce médicament de façon prolongée en raison du risque de dépendance.

AFIN D'EVITER D'EVITER

Notamment avec la bière ou les alcools. Ne pas utiliser ce médicament de façon prolongée en raison du risque de dépendance.

Codoliprane®

Paracétamol 400 mg

Phosphate de codeïne 20 mg

16 COMPRIMES SECABLES



6 118000 040217

conseillée.

L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE

INTERACTIONS

AVEC CERTAINS AUTRES MEDICAMENTS, COMME LA BUPRÉNORPHINE, LA NALBUPHINE ET LA PENTAZOCINE, IL FAUT SIGNALER VOTRE CONCOURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

Ce médicament ne contient pas de codeïne.
Ne les associer.

PPV : 22DH20

autres médicaments en contiennent.
neillées (cf. posologie).

PER : 05/24

LOT : L1675

Cabinet de Dermatologie - Esthétique - Lazer

Dr. Med. Toufik BELLAHCENE

Lauréat de la Faculté
de Médecine de Strasbourg - France

SPECIALISTE

Maladies de la peau, du Cuir chevelu,
des ongles, Maladies sexuellement
Transmissibles et allergique

LASER - ESTHETIQUE

Expert assermenté près des tribunaux



الدكتور محمد توفيق بالحسن

خريج كلية الطب بستراسبورك فرنسا

إختصاصي

في أمراض الجلد والشعر والأظافر

لليزر - تجميل

محلف لدى المحاكم

Consultations 9h - 14h
Par rendez-vous - بالموعد

Oujda le : 15 MAI 2023

Mme ENALQI Bouchra

Note d'information

Reçu la somme de 1000 DH

Mr. Shabey son 1er et 2ème
consultation au prix locaux de la
chirurgie des peaux pour l'ablation
de l'acné sur le visage, les épaules
et le torse.

Reçu de

Dr. BELLAHCENE Med. Toulfik
Dermatologue - Vénérologue
1, Boulevard Med
100 62 00 - OUJDA